

L'Espace nature des Quinze Sols inauguré

Environnement



Les élus réunis pour la photo au moment de couper le ruban./ Photo DDM, J.-C. P.

Ce mardi après-midi s'est déroulée l'inauguration de l'espace nature des Quinze-Sols, situé en bord de Garonne, à cheval sur les communes de Beauzelle et **Blagnac**, en présence de nombreux élus. Ces derniers ont juste pu atteindre un abri sous chapiteau après avoir coupé le ruban, l'orage écourtant la visite des aménagements auxquels ont procédé les services de Toulouse Metropole et des deux villes, dans ce parc de 78 ha, partie intégrante du Grand Parc Garonne. L'occasion pour les deux maires respectifs, Patrice Rodrigues et Joseph Carles, de rappeler l'antériorité des initiatives de leurs conseils municipaux pour préserver ces espaces naguère négligés et désormais valorisés, y compris comme zone maraîchère pour partie. Pour sa part, Bernard Keller a rappelé les 3 millions d'euros octroyés par la Région Occitanie pour le grand parc Garonne, dont 17,5 % des 500 000 € du coût de l'aménagement des Quinze-Sols. Le président de Toulouse Metropole, et maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, a rappelé l'importance du projet global du Grand Parc Garonne : «Il valorise, sur 32 km linéaires, les berges du fleuve de 7 communes, pour une surface totale de 3 000 m². Il répond à nos préoccupations environnementales et durables, valorisant les essences locales, préservant les milieux naturels et la biodiversité. L'espace nature des Quinze Sols s'intègre aux cheminements piétons-cycles en bord du fleuve qui reliera à terme l'ensemble des communes voisines», a-t-il souligné. La cérémonie s'inscrivait dans l'agenda de sa visite dans la commune de Blagnac, au cours de laquelle, après un échange avec les élus du conseil municipal, il a rencontré une dizaine de chefs d'entreprises et d'acteurs du monde économique, de l'insertion et de la formation sur le thème des déplacements et de la mobilité. Ces derniers lui ont fait part de leurs inquiétudes, Jean-Luc Moudenc leur a indiqué le calendrier prévisionnel des aménagements des voiries et des transports collectifs.